

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires approuve toutes les résolutions à l'ordre du jour

Luxembourg, 8 juin 2021 (12:30 CET) - L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires ("Assemblée Générale") qui s'est tenue aujourd'hui à Luxembourg a approuvé à une large majorité toutes les résolutions à l'ordre du jour. 83% des droits de vote étaient représentés lors de cette Assemblée Générale.

Compte tenu de l'épidémie de coronavirus, le conseil d'administration d'Aperam avait décidé de tenir cette année son Assemblée Générale sous forme virtuelle uniquement, comme c'est permis par la loi luxembourgeoise. En conséquence, des dispositions ont été prises pour permettre aux actionnaires de voter par voie électronique et par procuration. Les résultats seront publiés sous peu sur www.aperam.com "Investors" - "Equity Investors" - "Annual General Meeting" - "8 June 2021 - General Meeting of Shareholders".

En particulier, les actionnaires

- ont approuvé les comptes financiers consolidés pour l'année 2020;
- ont approuvé le rapport de rémunération pour l'année 2020;
- ont élu Monsieur Sandeep Jalan comme Membre du Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans;
- ont autorisé des allocations d'intéressement sur base d'actions sous le plan d'intéressement à long terme du Groupe qui couvre l'allocation de "Performance Share Units" pour les membres de la Leadership Team et d'autres allocations à des niveaux inférieurs à la Leadership Team.

A propos d'Aperam

Aperam est un acteur mondial du secteur de l'acier inoxydable, de l'acier électrique et des aciers spéciaux qui exerce des activités dans plus de 40 pays. La Société est structurée en trois segments: Acier Inoxydable et Aciers Électriques, Services et Solutions et Alliages et Aciers Spéciaux.

Aperam a une capacité de production de 2,5 millions de tonnes d'acier inoxydable plat en Europe et au Brésil et est un leader dans les produits de spécialité à forte valeur ajoutée. En plus de son réseau industriel réparti sur six usines principales situées au Brésil, en Belgique et en France, Aperam possède un réseau de distribution, de transformation et de services intégré et des installations uniques pour produire de l'acier inoxydable et des aciers spéciaux à partir de biomasse à faible coût (charbon de bois produit à partir d'exploitations forestières propres certifiées FSC).

En 2020, Aperam a réalisé un chiffre d'affaires de 3 624 millions d'euros et des expéditions d'acier de 1,68 million de tonnes.

Pour de plus amples informations merci de vous référer au site web : www.aperam.com.

Contact

Corporate Communications / Laurent Beauloye: +352 27 36 27 103 Investor Relations / Thorsten Zimmermann: +352 27 36 67 304